



Les données : la nouvelle ressource stratégique



Auteur(s)
David Older

Publié
9 Avril 2021

Longueu
5 mir

Impossible d'y échapper : les mégadonnées sont vouées à croître toujours plus. Chaque minute, 200 millions de courriels sont envoyés, 4 millions de recherches sont faites sur Google, 300 000 tweets sont postés et 2,5 millions d'éléments sont partagés sur Facebook. 90 % du volume total des données à l'échelle mondiale ont été créées ces deux dernières années. L'information est le pétrole du XXI^e siècle, et l'analyse des données en est le moteur à combustion.

Comment certaines entreprises en bénéficient-elles ?

En les stockant : cette faramineuse multiplication de données engendre des besoins de stockage croissants, que ce soit dans des centres de données locaux ou sur des serveurs propres à l'entreprise (« private cloud »).

En s'en servant pour améliorer l'expérience client, optimiser la prise de décision et perfectionner la gestion du risque. La banque américaine Capital One utilise un logiciel pour suivre en temps réel d'importants volumes d'opérations par carte de crédit réalisées par ses clients afin de prévenir la fraude.

En développant la qualité de l'IA : les volumes de données se traduisent par des avantages croissants pour n'importe quelle entreprise sachant monter en régime en matière d'IA (internet, logiciels, paiements, véhicules autonomes).

Le saviez-vous ?

David Older et son équipe utilisent l'analyse des mégadonnées pour mieux cerner le comportement des consommateurs. Web scraping, panel de cartes bancaires et enquêtes auprès des consommateurs leur fournissent des informations sur les sociétés et les aident à se forger une opinion différente de celle du consensus.

La question réglementaire

L'usage des données collectées, en particulier la vente de données personnelles à des fins de ciblage publicitaire, pose plusieurs questions. Facebook, mais aussi Google, tous deux très actifs dans la publicité, sont surveillés de près.

Le durcissement de la réglementation est inéluctable. Les entreprises devront inévitablement adopter des systèmes plus fiables de gestion, de transparence et de contrôle de l'usage des données. Nettement plus efficace que les formes de publicité non ciblées, nous pensons que le ciblage publicitaire n'empêchera pas les principaux acteurs du secteur de prospérer, même face à l'obstacle que représentent les mesures de protection de la vie privée.

Les données : un monde d'opportunités pour Carmignac Investissement

Centres de données et serveurs externes

Le stockage de données sur des serveurs externes (« cloud computing ») représente le principal moteur de croissance du secteur des nouvelles technologies. Bien que ce système soit déjà très répandu, les dépenses totales consacrées au *cloud* public s'élevaient à 233 milliards de dollars en 2019, soit moins de 20 % des 1 500 milliards de dollars que les entreprises consacraient aux nouvelles technologies. Le potentiel de croissance est donc considérable, sachant que les entreprises vont investir davantage dans des projets de transformation numérique. Aujourd'hui, **Amazon** et **Microsoft** sont les principaux fournisseurs d'infrastructures *cloud*. Le **marché chinois des centres de données** devrait dépasser 36 milliards de dollars d'ici à 2025, ce qui nous incite à investir dans des centres de données géants comme **GDS** ou **Chindata**.



Logiciels



Les entreprises dépendent de plus en plus de logiciels qui les aident à **trier toutes ces données**.

- **Elastic** est le numéro un du marché de la recherche en ligne. Son logiciel de moteur de recherche sert à un large éventail d'applications, telles que la recherche sur le site d'eBay, les recherches géospatiales pour Uber ou le rapprochement des profils sur Tinder.
- **Salesforce** est à peu près cinq fois plus gros que son plus proche concurrent dans les systèmes en ligne d'amélioration de la productivité des ventes et de service client. Grâce à son vaste portefeuille d'actifs *cloud*, la société est mieux placée que la concurrence pour gagner des parts de marché.

Usage des mégadonnées dans les différents secteurs

Une fois stockées en lieu sûr et analysées, les données permettent aux entreprises **d'améliorer leurs performances.**

- La supériorité de **Netflix** réside dans son système de programmation guidée par les données, l'une des clés de son succès. Ce système exploite les données de 190 millions d'abonnés, parmi lesquelles plus de 6 millions de recherches par jour, le pourcentage de séries visionnées jusqu'au bout, les comportements en matière de navigation et de défilement, 8 millions de notes attribuées aux contenus chaque jour, etc.
- Les sites de commerce en ligne comme **Amazon** ou **MercadoLibre** personnalisent l'ensemble de l'expérience d'achat en s'inspirant des commandes passées et de l'historique de navigation.
- Avec des milliards de données sur vos goûts et vos habitudes, les acteurs de réseaux sociaux comme **Facebook/Instagram** aident les entreprises à commercialiser leurs produits et services de manière ciblée, tout en contrôlant leur image de marque.



La création massive de données est soutenue par un monde toujours plus numérisé. Nous voulons être investis à la fois dans les entreprises qui les stockent, compte tenu de leur taux de croissance exponentiel, mais aussi dans celles qui les exploitent pour optimiser leur activité et améliorer l'expérience client. Il existe encore un potentiel inexploité, notamment dans le secteur des soins de santé, où l'introduction de l'utilisation du big data devrait améliorer considérablement la vie des patients. Notre exposition au "big data" englobe les centres de données, les logiciels ainsi que les acteurs de l'intelligence artificielle, et représente environ 15% du portefeuille de Carmignac Investissement.

[Découvrez Carmignac Investissement](#)

Sources: Carmignac, Bloomberg, 03/2021

La composition du portefeuille est susceptible d'être modifiée. Les marques déposées et logos représentés ici ne traduisent aucun lien d'affiliation avec les sociétés concernées, ni aucune validation de leur part.

Carmignac Investissement E EUR Acc

ISIN: FR0010312660

Indicateur de risque

L'indicateur peut varier de 1 à 7, une catégorie 1 correspondant à un risque plus faible et un rendement potentiellement plus faible et une catégorie 7 correspondant à un risque plus élevé et un rendement potentiellement plus élevé. Une catégorie 4-5-6-7 implique une forte à très forte volatilité, impliquant des fortes à très fortes variations de prix pouvant entraîner des pertes latentes à court terme.

Durée minimum de placement recommandée



Risques Principaux

Risques non suffisamment pris en compte par l'indicateur :

RISQUE DE CONTREPARTIE : Risque de subir des pertes en cas de défaillance d'une contrepartie incapable de faire face à ses obligations contractuelles.

RISQUE DE LIQUIDITÉ : Risque d'impact des dérèglements de marché ponctuels sur les conditions de prix auxquelles un OPCVM sera amené à liquider, initier ou modifier ses positions.

Risques inhérents :

RISQUE ACTION : Risque que les variations du prix des actions dont l'amplitude dépend de facteurs économiques externes, du volume de titres échangés et du niveau de capitalisation de la société impactent la performance.

RISQUE DE CHANGE : Risque lié à l'exposition, via les investissements directs ou l'utilisation d'instruments financiers à terme, à une devise autre que celle de valorisation de l'OPCVM.

RISQUE DE GESTION DISCRÉTIONNAIRE : Impact direct sur la performance de l'OPCVM de l'anticipation de l'évolution des marchés financiers faite par le gestionnaire.

RISQUE DE PERTE EN CAPITAL : Cette part/classe ne bénéficie d'aucune garantie ou protection du capital investi. Vous risquez de ne pas récupérer l'entièreté de votre capital investi.

Pour plus d'informations sur les risques de la part/classe, vous devez vous référer au prospectus et plus particulièrement à la section « Profil de risque » ainsi qu'au document d'information clé pour l'investisseur.

Le présent document est de nature publicitaire. A destination des investisseurs professionnels uniquement. Ne convient pas aux investisseurs de détail en Belgique. Ce document est publié par Carmignac Gestion S.A., société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en France, et sa filiale luxembourgeoise, Carmignac Gestion Luxembourg, S.A., société de gestion de fonds d'investissement agréée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF), suivant le chapitre 15 de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010. " Carmignac " est une marque déposée. " Risk Managers " est un slogan associé à la marque Carmignac. Ce document ne constitue pas un conseil en vue d'un quelconque investissement ou arbitrage de valeurs mobilières ou tout autre produit ou service de gestion ou d'investissement. L'information et opinions contenues dans ce document ne tiennent pas compte des circonstances individuelles spécifiques à chaque investisseur et ne peuvent, en aucun cas, être considérées comme un conseil juridique, fiscal ou conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être changées sans préavis. Ce document ne peut être reproduit, en tout ou partie, sans autorisation préalable. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont nettes de frais (hors éventuels frais d'entrée appliqués par le distributeur). Le rendement peut évoluer à la hausse comme à la baisse en raison des fluctuations des devises, pour les actions qui ne sont pas couvertes contre le risque de change. La référence à certaines valeurs ou instruments financiers est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans les portefeuilles des Fonds de la gamme Carmignac. Elle n'a pas pour objectif de promouvoir l'investissement en direct dans ces instruments, et ne constitue pas un conseil en investissement. La Société de Gestion n'est pas soumise à l'interdiction d'effectuer des transactions sur ces instruments avant la diffusion de la communication. Les portefeuilles des Fonds Carmignac sont susceptibles de modification à tout moment. La référence à un classement ou à un prix ne préjuge pas des classements ou des prix futurs de ces OPC ou de la société de gestion. Echelle de risque du DICI/KIID (Document d'Informations Clés pour l'Investisseur). Le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque. Cet indicateur pourra évoluer dans le temps. La durée minimum de placement recommandée équivaut à une durée minimale et ne constitue pas une recommandation de vente à la fin de ladite période. Morningstar Rating™ : © 2021 Morningstar, Inc. Tous droits réservés. Les informations du présent document : -appartiennent à Morningstar et / ou ses fournisseurs de contenu ; ne peuvent être reproduites ou diffusées ; ne sont assorties d'aucune garantie de fiabilité, d'exhaustivité ou de pertinence. Ni Morningstar ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables des préjudices ou des pertes découlant de l'utilisation desdites informations. Les risques, commissions et frais courants sont décrits dans le DICI (Document d'information clé pour l'investisseur). Le prospectus, le DICI, les valeurs nettes d'inventaire et les derniers rapports de gestion annuels et semestriels sont disponibles gratuitement en français ou en néerlandais auprès de la société de gestion (tél. +352 46 70 60 1). Ces documents sont également disponibles auprès de Caceis Belgium S.A., le prestataire de services financiers en Belgique, à l'adresse suivante : avenue du port, 86c b320, B-1000 Bruxelles. Le DICI doit être mis à la disposition du souscripteur avant la souscription. Le souscripteur doit lire le DICI avant chaque souscription. Il se peut que le Fonds ne soit pas disponible pour certaines personnes ou dans certains pays. Les Fonds n'ont pas été enregistrés en vertu de la US Securities Act de 1933. Les Fonds ne peuvent être offerts ou vendus, directement ou indirectement, au profit ou pour le compte d'une « U.S. person », selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S » et de la FATCA. Les valeurs nettes d'inventaire sont disponibles sur le site web www.fundinfo.com. Toute plainte peut être adressée à l'adresse complaints@carmignac.com ou à CARMIGNAC GESTION -Compliance and Internal Controls -24 place Vendôme Paris France ou sur le site web www.ombudsfin.be. En cas de souscription dans un fonds d'investissement français (fonds commun de placement ou FCP), vous devez indiquer chaque année dans une déclaration fiscale la part des dividendes (et intérêts, le cas échéant) reçus de la part du Fonds. Un calcul détaillé peut être réalisé sur www.carmignac.be. Cet outil ne constitue pas un conseil fiscal et est destiné exclusivement à servir d'aide au calcul. Il ne vous exempte pas de suivre les procédures et de procéder aux vérifications qui incombent à un contribuable. Les résultats indiqués sont obtenus à l'aide des données fournies par le contribuable et Carmignac ne pourra en aucun cas être tenu responsable en cas d'erreur ou d'omission de votre part. Conformément à l'article 19bis du Code belge des impôts sur les revenus (CIR92), en cas de souscription dans un Fonds soumis à la Directive sur la fiscalité des revenus de l'épargne, l'investisseur devra payer, lors du rachat de ses actions, une retenue à la source de 30% sur le revenu (sous forme d'intérêts ou de plus-value ou moins-value) tiré du rendement des actifs investis dans des titres de créance. Les distributions sont soumises à une retenue à la source de 30% sans distinction des revenus. Carmignac Portfolio désigne les compartiments de la SICAV Carmignac Portfolio, société d'investissement de droit luxembourgeois conforme à la directive OPCVM. Les Fonds sont des fonds communs de placement de droit français conformes à la directive OPCVM ou AIFM. Copyright: Les données publiées sur cette présentation sont la propriété exclusive de leurs titulaires tels que mentionnés sur chaque page.